

COMMERCE RURAUX
S’AFFICHER OU DISPARAÎTRE ?

Les préenseignes annonçant la présence de commerces sont interdites depuis mars 2015. Ce qui était évalué comme une tâche sur nos paysages est aujourd’hui devenu un trou dans le chiffre d’affaires des installations commerciales, et notamment dans le secteur de l’hôtellerie et de la restauration. **PHILIPPE LAURET**



Les commerçants ont obtenu l'annulation de la réglementation sur les préenseignes. L'interdiction n'est pas appliquée.

Une première disposition législative de 1974, qui avait déjà mis un frein à ces affichages dans les agglomérations de moins de 10 000 habitants et dans les agglomérations. Si ce n'est qu'à cette époque, des dispositions permettant à certains établissements de bénéficier d'un dérogation aux règles de signalétique commerciale n'avaient pas été prises.

« C'est une aberration », a déclaré l'ancien ministre de l'Équipement et des Transports, Jean-Louis Merle, lors d'une audition à l'Assemblée nationale. Les commerçants ruraux de moins de 10 000 habitants ont obtenu l'annulation de la réglementation sur les préenseignes. L'interdiction n'est pas appliquée.

qui porte le débat et tendent à faire passer cette loi. D'ailleurs, plusieurs propositions ont été déposées sur la table, comme une interdiction des préenseignes, ou encore l'interdiction des enseignes lumineuses.

Pour Jean-Louis Merle, ministre de l'Équipement et des Transports, les préenseignes ne sont pas une solution pour permettre d'être pleinement visible à l'automobile.

« AUTANT LEUR DEMANDER DE FERMER TOUT DE SUITE ! »

Jean-Louis Merle, ministre de l'Équipement et des Transports.

un rendez-vous avec le Préfet. « L'absence de visibilité des commerces depuis la date de la loi, malgré la présence de panneaux et de signalisation, génère une réelle frustration et une forme d'indignité », sentent que l'absence de visibilité des commerces depuis la date de la loi, malgré la présence de panneaux et de signalisation, génère une réelle frustration et une forme d'indignité.

DE PARTOUT... Selon l'UNH40, la culture grande commerciale se trouve en danger. La grande majorité des professionnels se sont mobilisés dans leur département, tentant de faire passer les messages.

« AUTANT LEUR DEMANDER DE FERMER TOUT DE SUITE ! »

Jean-Louis Merle, ministre de l'Équipement et des Transports.